

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**MÉDIATHÈQUE L'ALPHA : CONVENTION DE
PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION L'AH TOUPIE**

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - Médiathèque
N° 2018-D-185

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** du **GRAND ANGOULEME**,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au président, modifiée par les délibérations n°186 du 30 mars 2017 et n°522 du 18 octobre 2017,
- VU, l'arrêté n°85 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée la convention de prestation passée entre l'association L'AH Toupie située 5 route des Civadeaux – Les Terres de chez Jeammet 16380 Chazelles et GrandAngoulême pour une animation proposée à la médiathèque l'Alpha.

Article 2 – Le contrat prévoit l'installation d'un espace jeux pour des enfants à partir de 3 ans ainsi que des jeux d'imitation « 3 boutiques » à choisir du 24 mai au 12 juin 2018 à l'Alpha Médiathèque.

Article 3 – GrandAngoulême s'acquittera du tarif forfaitaire de la prestation de 540 € TTC. La valeur totale pour assurance du matériel s'élève à 1 200 €.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **30 mai 2018**

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **31 mai 2018**
Publié ou notifié,
Le **31 mai 2018**

Convention de prestation

Entre

L'association **l'AH Toupie**

5 route des Civadeaux

Les Terres de chez Jeammet

16380 CHAZELLES

Numéro SIRET : 488.925.132.00018

NAF:9329Z

Représentée par :VANACKERE HELOISE présidente

Ci-après désignée par le terme « Prestataire »

Et :

L' Alpha Médiathèque Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

Dont le siège est :25 boulevard Besson Bey, 16000 Angoulême Tél : 05 45 94 56 17

Numéro SIRET : 200 071 827 000 14 Code APE : 8411Z

Représentée par : M. Jean-François Dauré en sa qualité de Président ou son représentant

Ci-après désignée « l'organisateur »

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Nature de la prestation

Espace jeux pour des enfants à partir de 3 ans

Jeux d'imitation «3 boutiques » à choisir

- Marchande de fruit,
- Epicerie,
- Marchande de glace,
- Restaurant

Fournitures des accessoires en bois (fruit, caisse enregistreuse, argent, vaisselle...)

Tables et chaise fournies par nos soins.

Article 2 : Exécution de la convention

Du 24 mai au 12 juin 2018

Livraison vers 24 mai et retour vers le 12 juin 2018,

Article 3 : Tarifs

Le tarif forfaitaire de la prestation est de 540 € TTC (Cinq cent quarante euros).

Valeur totale pour assurance du matériel s'élève à 1200€ (Mille deux cents euros).

Article 4 : Conditions de règlement

Le règlement se fera par virement administratif à réception de la facture établie après service fait (fournir un RIB).

Fait en 2 exemplaires originaux

A chazelles 30 /04/2018

Le Prestataire
la Présidente

l'Organisateur
La Communauté d'Agglomération
Du GrandAngouleme-l'Alpha Médiathèque
Pour le Président
Le Conseiller Délégué

Madame HELOISE VANACKERE

Monsieur Jacky BOUCHAUD
